

E. ERNAULT

---

## SUR LE PROPHÈTE GUINCLAFF

---

### I. — Gwenc'hlan et le Barzaz-Breiz.

1. — Largillière a rappelé, *Annales de Bretagne*, XXXVII, 291, 292, la prétendue prophétie : « Un jour... ils diront en regardant cette montagne : ici habita Guinclan... », qui a été suggérée à Kerdanel par Ossian. H. de la Villemarqué l'a répétée de confiance, dans la *Bibliographie bretonne* de Levot (1852); puis il s'est aperçu de l'erreur, et d'autres du même genre, sans se dissimuler qu'il avait aussi été lui-même la dupe de trop précieuses associations d'idées. De là cette plainte discrète, dans le passage cité *Revue Celtique*, XIV, 219, 220 : « M. de Kerdanel, avec son imagination ordinaire (je n'ai guère le droit de lui en faire un crime) a donné Jean Riwal comme un barde du <sup>III</sup>e siècle, et Brizeux l'a cru sur parole ». Il s'agissait d'un personnage du <sup>XVI</sup>e siècle.

2. — Voici un autre témoignage personnel en partie inédit, et de portée plus générale. Le travail que j'ai publié en 1877, sous ce titre : *De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, ou la langue bretonne devant la science* (dans les *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*) contient, p. 113 (= 13 du tirage à part) une note à propos de « l'époque de composition des chants du Barzaz-Breiz ». Cette note avait été revue deux fois par H. de la Villemarqué; je la reproduis ici textuellement en indiquant entre crochets les changements qu'il m'y a fait faire.

« Je laisse de côté leur attribution historique qui me semble en effet, historiquement [*mot changé en* : dans le sens absolu du mot], très contestable [*addition* : pour les parties anciennes de sujet]. Mais ce qui ne l'est pas, c'est l'authenticité relative de ces textes, c'est-à-dire la bonne foi du breton illustre [*mot supprimé; d'où la réduction définitive* : de celui] qui les a recueillis, bonne foi qu'on a attaquée sans aucune preuve positive. En effet, M. de la Villemarqué a cité les personnes dont il tient les principales versions, soit orales soit écrites, qu'il a combinées ensemble : a-t-on interrogé *ces personnes* dans une contre-enquête ? A-t-on publié les manuscrits dont on pense qu'il a fait usage ? A-t-on tenu compte des difficultés qu'il a signalées dans la recherche de plusieurs de ces pièces, et des plus importantes (1<sup>er</sup> édit., Avant-propos, pp. xiv, xvii) ? A-t-on employé les moyens qu'il indique pour en triompher, c'est-à-dire l'influence du clergé et de la noblesse ? M. de la Villemarqué dit lui-même que les pièces les plus anciennes de fond ont dû être rajeunies de forme : pourquoi essayer de le prouver contre lui ? Il ne donne ses textes que comme résultantes de plusieurs variantes : pourquoi s'étonner de ne pas les trouver tels quels, tant qu'on n'a pas les variantes des différents pays ?

A l'autorité de [*mot changé en* : attribuée à] M. Lejean (article *posthume* dans la Rev. Celt. [*addition* : et qui en contredit d'autres, écrits de son *vivant*], qui pourrait faire regarder M. de la Villemarqué comme l'auteur véritable, mais loyal et inconscient, du Barzaz Breiz, j'opposerai une autorité égale, celle de M. Lejean lui-même, qui a écrit : « M. de la Villemarqué pourrait se porter hardiment comme historien... Collecteur, moi-même, des épis échappés à ce rude moissonneur, je puis témoigner pertinemment de la fidélité de ses transcriptions et réclamer contre plusieurs critiques qui s'obstinent à l'appeler le Macpherson de la Basse-Bretagne » (*La Bretagne, son histoire et ses historiens*, p. 164).

« Ce n'est pas à dire que la bonne foi indiscutable de M. de la Villemarqué n'ait pu être [*addition* : , il y a quarante ans,]

victime de quelque habile supercherie [*mot changé en* : correcteur ou interpolateur; *seconde addition* : pseudo-savant], et qu'il n'ait pas été parfois égaré dans une œuvre si délicate par un point de vue trop exclusif et par de trompeuses analogies, par exemple dans les noms propres. Il y a des méprises qui proviennent, soit d'une trop grande confiance dans des textes manuscrits, soit de trop de hardiesse dans la restitution conjecturale de la version primitive. Ainsi *glaz-aleured*, [*addition* : (1<sup>e</sup> éd., p. 206)] pour dire « au-delà des mers » semble [*changé en* : est évidemment] tiré du dictionnaire vannetais de l'Armercy, où il traduit *oultre-mer*, nom de couleur (proprement *bleu-doré*) [*Add.* : — cf. *glaz alouret*, p. 196 même éd. — Ainsi d'autres mots mal prononcés ou mal entendus (*seconde add.* : puis mal transcrits,) et traduits en conséquence.

« N. B. Cette note a été communiquée à M. de la Villemarqué qui n'y contredit nullement. »

Le « correcteur et interpolateur pseudo-savant » est Kerdanet, voir *Mélusine* X 163; cf. ma note au vers 1568 du *Mirouer de la Mort*, etc.

3. — Voici, textuellement aussi, la lettre qui accompagnait le second envoi :

« Keransker, 23 Mai 1877.

» Mon cher Monsieur, je n'ai pas le temps de causer avec vous, étant très occupé du glossaire-index de mes *Poèmes bretons du moyen-âge* dont les textes, imprimés d'après un incunable, ont paru dans la *Revue de Bretagne*. J'avoue que ceux du *Barzaz Breiz* [me *mot barré ensuite*] font mal au cœur auprès, *scientifiquement* parlant. Voici donc votre 1<sup>re</sup> note; je vous la renvoie telle quelle, et même un peu accentuée dans votre sens.

» Quant à être barde vous êtes très *dignus intrare in nostro docto corpore*; vous ne me ferez faire aucun *blunder*, comme quelques-uns de nos anciens. »

(Il s'agissait de faire consacrer par la Société des bardes que présidait H. de la Villemarqué, le titre dont je signais mes poésies bretonnes, *Barz ar Gouet*, devenu plus tard *Barz ar Goued* par

## SUR LE PROPHÈTE GUINGLAFF

21

suite des règles d'orthographe décidées par l'*Emgleo* ou Entente des écrivains; cf. *Feiz ha Breiz*, mae 1930, p. 195).

« J'ai vu Didier, mais les *affaires* lui troublent à ce qu'il paraît un peu la tête, car je ne puis en faire avec lui une qui m'est particulière et très urgente. Je le reverrai et lui parlerai de vous.

» Votre affectionné,

» H. DE LA VILLEMARQUÉ ».

(C'était pour une publication de ma traduction du *Barzaz-Breiz* en vers français, qu'il avait jugée favorablement. Elle est encore en grande partie inédite).

4. — Je lui avais aussi communiqué la note 2 de la p. 10, qui finit ainsi : « Il n'est pas étonnant que le *Barzaz-Breiz* ne soit pas toujours intelligible à tous les Bretons puisqu'il est un composé de diverses variantes; mais cela ne prouve pas que beaucoup de ces variantes ne soient pas réellement populaires. » Il me l'a renvoyée sans observation.

Dans ce passage (p. 9-11) il est question d'anciens mots bretons regardés à tort comme hors d'usage, et qui existent dans certains parlers. Le premier exemple donné : trécorois *āinaf*, vannetais de Sarzeau *ēnañ* orvet, pose un problème phonétique étudié depuis dans mes *Notes d'étymologie bretonne* II, 1903, p. 108-122 (n° 70) où est aussi reprise la question étymologique. Cf. *Sur l'histoire du breton* 26; Pedersen *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen* I 165, II 122, etc.

5. — Le second mot cité, tréc. *menel* demeurer, qu'on croyait à tort avoir péri, est étudié encore *Notes d'étym.* I, 1901, p. 32-36 (n° 21), cf. 92, 93; II, 1903, p. 114, avec d'autres dans le même cas, et dont l'un, *hun* (sommeil, P. Maunoir) se trouve dans le *Barzaz-Breiz*, p. 57, 187 (tréc. *ober eun hun* faire un somme; *hun kreiste* méridienne, etc.); cf. aussi n° 62, p. 92, 93.

6. — Après la phonétique et le vocabulaire proprement dit, c'est la sémantique qui est en cause avec le mot suivant « *iez*, langue, dialecte », dont l'emploi « a été nié par le regrettable

M. Lejean, *Revue Celtique*, II, 1, 51, ...ce terme existe, dans le sens de *dialecte*, en Tréguier, il a même un dérivé *iezenn*, manière de parler, façon de s'expliquer, de s'excuser (Plougonver) ». La note (2) ajoute : « M. Lejean croyait même que le sens de « langage » attribué au mot *iez* par Le Gonidec était « une signification arbitraire ». Il se trompait : Le Catholicon traduit *yez* par « langaige », et le gallois *iailh* a le même sens » (ici un rapprochement, aujourd'hui insoutenable, avec le polonais et le russe). Suivant Lejean, pour rendre *langage*, le paysan breton dit *langaich*, vrai terme de patois que les rénovateurs ont remplacé par *iez*; malheureusement ce mot « ne se dit que des divers cris des animaux, principalement des oiseaux : au pluriel (*iezjou*) il s'entend particulièrement des chats ». — Le vannetais a *ieheu* f. pl. gémissements affectés (A. Le Goff, *Supplément à mon Dictionnaire de ce dialecte*); *ieh* langage est expliqué *Istoér Breih*, Lorient, 1910, p. 371, parmi les mots qui ne sont pas connus de tous. On lit *ies* langue, *Barzaz-Breiz*, 135; l'auteur emploie *ies Kerne* « dialecte de Cornouaille, etc. Le P. Grégoire de Rostrenen distingue *langaich* pl. ou, van. *langach* pl. -*agëu* f. langue, langage, spécialement *al langaich* le français « par antonomasie... *id ë*, la langue noble », de *yez* pl. ou dialecte, avec cet exemple : « il n'y a proprement que trois langues différentes » (*try seurd langaich*) « en France..., le François, le Breton et le Basque », « quoiqu'il y ait une infinité de dialectes » (*yezou*); il a aussi *yez guënnedis* « l'idiome breton de Vannes », *yez traoun-Poëtou* « l'idiome du bas-poitou ». Cf. *R. C.*, IV, 104, 105; *Gloss.*, 332; Pedersen, *Vgl. Gram.*, I. 123.

7. — Lejean avait dit encore, p. 58 : « la racine *barz* ...a existé, puisqu'on la trouve dans D. Le Pelletier, mais ...a disparu tout à fait du breton actuel ». Dans mes réponses à ce sujet, il y a une inexactitude (p. 41) : « M. Lejean a employé lui-même *iez*, langue, et *barz* poëte (par exemple dans *Barzed Arvor*) »; Sauvé m'a fait remarquer que l'auteur de ces poésies était un autre, J.-M. Lejean (cf. Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, II, 557). Je ne crois pas encore que *barz* ait jamais cessé d'être

connu, dans un sens plus ou moins raffiné, suivant les différentes classes du peuple breton. D. Taillandier est allé plus loin que G. Lejean : il doutait qu'on eût jamais fait des vers en cette misérable langue armoricaine, et qu'on pût en faire ! Cf. *Sur l'histoire du breton* 36.

Le prestige de la culture française, dont nous avons vu une conséquence dans la répartition de *langaich* et *yez*, fait que *barz* est traduit « iangleur ou menestrier », lat. *mimus*, féminin *barzes* « iangleresse », lat. *mima* dans le *Catholicon*, qui donne *poetri* « poëtrie » (*poetry*, Mir. 142); *poëtrian*, poète paraît peu après, cf. *Gloss.* 142. Maun. a *barz* « sonneur » ; « poëte » *poëtrian*. Pour le P. Grégoire, *barz* est aussi « sonneur, joueur d'instrument » ; il traduit « poëte » *poëtryan* (diminutif *-icq*, fém. *-ès*) et donne comme suranné en ce sens *bardd*, c'est-à-dire la forme galloise de *barz*. Cf. *R. C.*, II, 58, V, 219; XIV, 220; *Gloss.* 55; *Ped. Vgl. Gram.*, I, 16, 114; II, 48.

8. — La note (2) constate que « les Bretons, même instruits, ont peu de conscience de leur langue, en dehors de la science pratique qu'ils en ont... Les reproches adressés à Le Gonidec viennent en grande partie de la répugnance naturelle aux Bretons pour tout ce qui ne se dit pas dans leur paroisse. Ils se moquent du langage les uns des autres... » Aux exemples donnés alors il ne serait que trop facile d'en ajouter de nouveaux; une récente polémique de ce genre a été l'occasion du poème *Skol an Emgleo*, dans *Feiz ha Breiz*.

9. — L'article de Lejean contient aussi, sur l'œuvre lexicographique de Le Gonidec et de H. de la Villemarqué, des critiques exagérées, comme on peut le voir *Gloss.* XXVI, XXVII et dans mes *Etudes vannetaises*, Bibliographie (Extrait de la *Revue Morbihannaise*), Vannes, 1894, p. 47-49.

10. — Aux pages 28-30, l'origine du quiproquo sur *glaz-aleuret* est rapportée à ce passage de la pièce cornouaillaise *Seizen eured* (éd. de 1867, p. 236) :

Eur zeien a zasinn <sup>(1)</sup> d'hoc'h demenz glaz-aleuret,  
Eur zeien eured a vouk hag hi rumenluiet

(1) Pour *digasinn*, cf. tréc. *dies*, *dyes* apporter *Notes d'étym.* 93 (n° 62); *atôr*, *ayôr* ouvert.

où il s'agissait d'une ceinture « de (celles qui sont) » [ou mieux, « de (couleur), d'(étoffe) », ou simplement « en »] « bleu-doré », *glaz-alaouret*; mot qui aura été influencé par *cured* du vers suivant, et interprété d'après un article mal compris du Dictionnaire vannetais de « Monsieur L'A\*\*\* ». Les *Soniou Breiz-Izel* de Luzel, II, 272, nous montrent, parmi des passages analogues :

Eur mouchouer *zei rñ fleuriet*,  
Ouspenn, eur walenn *alaouret*.

La pièce du *Barzaz-Breiz* porte ensuite, p. 240, *Eur zeien glaz-aleuret rumenluiet*, sans *demeuz*, sorte de cheville qui semble avoir été l'occasion de l'erreur, en suggérant une idée de provenance.

L'énigmatique *rumenluiet*, traduit « éblouissante de rubis » d'après *men ru* pierre rouge, *luia*, luire, peut être corrompu de *ruban fleuriet*, ruban à fleurs.

11. — *Glaz-aleured* « au delà des mers » *Barzaz-Breiz*, 123, -*ret*, 124, 128, n'est plus explicable par une méprise d'interprétation : il a été substitué à un équivalent réel, si la ballade léonaise *Bran* est populaire d'origine (ou d'adoption); ou bien employé directement par un poète lettré, mais trop peu linguiste. Cette dernière explication peut s'appuyer sur la présence, dans cette pièce, de deux mots gallois, signalés parmi les archaïsmes du recueil, dans l'*Introduction*, p. LXVII, LXVIII : *adar*, oiseaux (à la rime), suivi de *mor-adar*, oiseaux de mer (synonyme de *mor-ened*, 125), qui peut être emprunté au Dict. du P. Grégoire (donnant le mot comme suranné, et traduisant « L'Isle aux oiseaux. *Enès Adar* (l'Isle d'Ar. »); et *kad*, combat, p. 123, qui peut venir du Dict. de D. Le Pelletier (où il est donné comme gallois, v. *cadarn*).

12. — L'*Introduction* signale aussi, dans cette ballade, la forme insolite *Bran-Vor* « Bran le Grand » (à la rime), en même temps qu'à une autre pièce *maour*, p. 114 (il faut ajouter p. 71, toujours à la rime), au lieu de *meur*, gall. *mawr*.

S'il n'y avait pas d'autre indice d'influence littéraire, on pourrait expliquer *Bran-Vor*, « corbeau de mer », et regarder les rimes *maour*, *paour*, comme une adaptation plus ou moins arbitraire de formes vannetaises *meur*, *peur*.

13. — Dans ses additions au Dict. breton-français de Le Gonidec, H. de la Villemarqué rapproche *adar* d'un nom breton d'oiseau, *adan*, mais ils ne sont pas identiques (cf. *Gloss.* 18).

J'ai signalé, à l'occasion, quelques-unes de ses méprises en lexicographie, comme la confusion de corn(*ouaillais*) avec corn(*ique*) pour *als*, côte, *aedlen* (*aidlen*), sapin; cf. *R. C.*, XIII, 354, 355; *Mirouer*, p. 300 (*Add. et Corr.*, § 17), etc. Je ne sais ce qui lui a fait attribuer *kreirio*, reliques, au trécorois, mais j'y soupçonne un emprunt individuel au gallois (*creiriau*), comme dans *c'houbon*, cigogne (hors de Léon, *c'houbon*, Dict. franç.-bret. de Gon.), etc. C'est pourquoi ces mots sont absents du *Gloss. moy. bret.*, comme ceux du *Barzaz-Breiz* que l'auteur lui-même m'avait conseillé d'écarteler. Ces exclusions n'avaient pas la même raison d'être dans mon *Gériadurig* (*Vocabulaire breton-français*, Saint-Brieuc, 1927), où il ne s'agit pas seulement du matériel usuel de la langue parlée, mais aussi de ce qui peut être utile aux écrivains, comme en français les mots d'origine savante ou étrangère.

14. — C'est à ce titre que j'y ai admis *hud*, charme magique (gall. *hud*, cornique *hus*, cf. *Vgl. Gram.*, I, 58); H. de la Villemarqué l'a pris probablement à D. Le Pelletier, pour qui c'était un terme ancien garanti par le P. Grégoire. Garantie peu sûre en elle-même, cf. *Gloss.* XII-XXIV, et qui se produit ici dans des conditions fort suspectes : « Enchantement, charme, magie... äls. *hudd. rhyn. rhinyau* (2) »; « enchanter... äls, *hudu. huriff.* » Tout cela a un aspect gallois, sauf *hudiff*, infinitif qui a dû être suppléé par l'auteur, suivant son habitude. Le correspondant du gall. *hud* aurait été \**hut*, qui a pu

(2) Ce mot, pluriel du précédent, figure v. *mistere* : « Les *mistères* de la Foi... äls. *An Rhinyau ez an Fec'h* »; mélange peu rassurant de gallois et de breton moderne inexact !



exister en vieux breton et même au commencement du moy. lrel., mais dont aucune trace ne se trouvait dans les documents anciens de Pel., sans quoi il l'aurait dit. Quant aux composés qui accompagnent *hud*, *hudglazard* (qui devrait être *hude'hlazard*), caméléon, est une formation arbitraire, et *hudlaer*, aigrefin, escroc, dont l'origine est attribuée au gallois, paraît dû à une fausse étymologie de *c'houblaer*, voleur adroit, filou.

15. — Le peuple fait, lui aussi, des étymologies fausses, et des emprunts plus ou moins inexacts à la littérature savante. En folklore, comme en linguistique, il n'est pas toujours possible de faire le départ entre ce qui est populaire, national, spontané, et ce qui était d'abord étranger, littéraire ou artificiel; il ne manque point de cas mixtes ou intermédiaires, et les données positives de ces problèmes nous font souvent défaut.

## II. — Le nom de Guinglaff.

16. — J'ai supposé *R. C.* XIV, 224, que le *w* de *Gwinglaff*, *Gwingláf*, était une innovation de D. Le Pelletier, dont les citations de vieux textes sont souvent accommodées à sa propre orthographe (et parfois, moins consciemment, à la langue de son temps; cf. *R. C.*, XX, 214, 218, etc.) Le *Dialog* porte, en effet, toujours *u* : d'abord deux fois *Guynglaff*, puis partout *Guinglaff*, sauf *Guinclaff*, v. 62. Dans sa traduction Pel. a généralisé la forme la plus fréquente *Guinglaff*; de même dans son « Avertissement ».

17. Quant à la finale de *Guincqlan* (en français *Guinqlan*, *Guinqlan*, *Günqlan*) chez le P. Grégoire, je pensais qu'il avait pu la tenir d'une tradition orale. Une autre possibilité est indiquée par le premier article de Largillière, p. 306 : le savant capucin avait « rajeuni la forme », parce qu'« il connaissait la valeur de l'ancienne graphie *-aff* », c'est-à-dire le passage fréquent de *-aff* à *-an*.

## SUR LE PROPHÈTE GUINGLAFF

27

Mais cet *-an* est presque toujours *-añ* nasal; le P. Grég. le notait *-añ* : cf. son article « Malade. *Clañ...* on écrivoit, *claff* ». Il était, en général, encore moins exact que Pej. dans ses citations anciennes, mais porté à exagérer plutôt l'emploi des forme en *ff*, cf. *Gloss.* XX, XXI. On peut supposer qu'ayant pris sommairement une note sur *Guinclan* avec graphie française, il n'a ensuite bretonisé le mot qu'à moitié, en le traitant comme *guinegal*, *regimber* (*guyngal*, ruer), cf. *R. C.* XIX, 326, etc. Le son *k* qu'il a généralisé se trouve, comme on l'a vu, dans le ms. du *Dialog*; il pourrait y être une variante archaïsante : cf. moy. bret. *menclez* et *mengleuz*, mine, carrière, *dicoulmaff*, *digoulmaff*, dénouer, etc.

18. — Pour un échange possible entre les finales comme *-añ* et *-an*, j'avais renvoyé au *Gloss.* 122-124; sur divers rapports des sons et des notations *f(f)*, *ñ(v)*, *n*, etc., on peut voir aussi *Notes d'étym. bret.*, nos 70, 74, 73, 78, 80 (*Ann. de Bret.*, XVII, XVIII); *Gloss.* 440, 444; *R. C.* XXII, 283; XXXV, 501, 502, 505, etc. *N* final pour *ñ* provient, au moins le plus souvent, de l'analogie : *karan* (Léon), j'aime, à côté de *karañ* (Trég., Vannes) paraît imité de *karen*, j'aimais, etc. Le distique attribué arbitrairement à saint Hervé :

Gwell eo diski mabig bilan  
Eget dastun madou d'ezan

n'a, en réalité, qu'une assonance imparfaite.

Ce phénomène populaire avait d'ailleurs beau jeu dans un nom isolé comme *Guinglaff*. Il a pu, par exemple, subir l'influence des nombreuses appellations en *-lan*, *-lann*. La forme française *Guiclan* (*Ann. de Br.*, XXXVI, 305, cf. *R. C.*, XIV, 224, rappelle *Guiclan* (Finistère), « nom officiel d'une paroisse qui s'appelle *Ploulan* » (thèse de Largillière, p. 210).

19. — Le prophète *Gouinelé* (*Ann. de Bret.*, XXXVI, 307) paraît être une déformation d'après le bréc. *gwenkle*, *gwinkle*, grands ciseaux, en argot de La Roche-Derrien *gwenkle*, boîtes, *Notes d'étym.* n° 80 (*Ann. de Bret.*, XVIII, 360).

20. — L'explication de Miorcec de Kerdanet (*Ann. de Bret.*, XXXVI, 293), par *Guiclanff* ou *Quiclanff* « chien enragé » fait trop bon marché de la phonétique; elle a contre elle les deux *g* et l'*n* de *Guinglaflf*. Quant à l'*u*, il est probable que Pel. et Grég. l'ont entendu (d'où leurs notations *wi* et *wi*).

Il n'est pas besoin, du reste, d'altérer ainsi le nom pour en faire un sobriquet : *Guinglaflf* se laisserait interpréter « rendu malade, *claff*, par le vin, *quin* »; cf. *Judicaelis Bibens-vinum*, moine en 1112 (*Cartulaire de Redon*, 390).

21. C'est, au contraire, un titre d'honneur qu'y a vu H. de la Villemarqué : *Gwene'hlan* c'est-à-dire *gouenn e'hlan* « race sainte ».

Sur le premier de ces mots, voir *Gloss.* 281. Le P. Maunoir donne « race », *gouen*; « race de chiens », *gouen chas*; « de bonne race » *a ouen mat*, et Pel. *gwenn*, race, extraction, espèce, germe; *gwen-cok*, germe d'œuf; cependant le mot est plutôt féminin<sup>(3)</sup>. Le surnom *Guennedat*, xi<sup>e</sup> siècle, *Cartul. de Redon*, 279, 314, peut s'expliquer « race de son père », *R. C.*, XI, 353, cf. *Mapedat* « fils de son père » xv<sup>e</sup> siècle, et le proverbe « *Mab e dad* eo Kadiou ...Ma n'eo ket a *wenn* eo a liou » *Mélusine*, X, 160; *Gloss.* 7, 428.

D'autres noms propres composés de *e*, *he*, se trouvent *R. C.* II, 76; *Gloss.* 58, 67, 134, 199, 482, 502, 623. Le premier terme peut être un nom, un adjectif ou un verbe; c'est une des causes possibles de quiproquos. Ainsi *Guennedat* pourrait signifier « son père (est) blanc, ou heureux », cf. *guenn e bet*, heureux est son sort, *Gloss.* 299, etc. *Mauvedat* (xiii<sup>e</sup> siècle) a dû être d'abord « serviteur de son père », mais le masculin de *maou-es* (comme son sens primitif, « servante ») étant tombé en désuétude, le mot ne pouvait plus être compris que « son père est joyeux ». Cf. en irlandais *Suathair* « eupatride »; l'épithète homérique de Pallas, *ὄβριμοπάτρις*, etc. Une autre

(3) La formule de serment *dre ma wenn* ! par ma race ! *Barz Br.* 68, présente une extension abusive de la mutation avec l'article, *ar ouenn*; M. Vallée a constaté dans l'usage ce nouveau radical *ouenn*.

équivoque fâcheuse est celle du vieux bret. *Picetal*, où *pio* était peut-être le vieux franç. *piu*, pieux, miséricordieux, mais a dû être souvent compris comme l'interrogatif « qui » ? (4).

D'après les cas comme *goez*, *gouez*, sauvage, *douglin*, *doulin*, genoux, on attendrait en moy. bret. pour « race pure, sainte, \**Goenglan*, \**Gouennlan*; les formes par *-c-* et *-ff* resteraient inexplicées.

22. — L'étymologie la plus probable me semble encore \**Guingalaff*, variante de *guengoloff*, *guengoto*, paille blanche, septembre, cornique *gwengala*, *gwyngala*. L'i serait une survivance archaïque; cf. v. bret. *Uuincalon*, *Guincalon* et *Guencalon* « au cœur blanc »; moy. bret. *Guenlodoë*, *Guelodoë*, *Guilozoe* (Loth, *Chrestomathie bret.*, 113, 175, 208). Le mot aurait dû évoluer comme le nom de Guingamp, que le *Dialog* écrit *Guencamp*; mais les noms de personnes ne s'adaptent pas toujours immédiatement à la langue courante; on peut douter, d'ailleurs, que *Guingalaff* ait désigné un homme du xv<sup>e</sup> siècle : le texte que nous avons se borne à mettre en scène ce merveilleux personnage, qu'il fait contemporain d'un roi plus ou moins légendaire.

23. — Mentionnons seulement pour mémoire le gall. *gwÿn*, tourment, cf. *Gloss.* 26, 556, 557, et la commune de *Vildé-Guingalan* (Côtes-du-Nord).

24. — Indépendamment du \**-c(a)laff* en question, l'histoire de cette famille ne manque pas de singularités qui seraient incroyables, si elles n'étaient dûment attestées, cf. *Notes d'étym.*, 116, 117 (n<sup>o</sup> 70, § 17).

On trouve en moy. bret. *colofenn*, *colouenn*, *coloenn* (une) paille, *c. guenan*, ruche, *colo*, van. du xv<sup>e</sup> s. (écrit par un

(4) *Poezhevara* est expliqué « pèse-son-pain » RC II 76, mais la forme du xv<sup>e</sup> s. étant *Pouzebara*, il faut plutôt y voir « (qui) cuit-son-pain », ou « cuit (est) son pain », cf. *Gloss.* 501, 502. Sur les expressions bretonnes comme le gall. *guraig lan ei chalon*, une femme au cœur pur, on peut voir RC XL 460. Moderne *lip-e-werenn* (lèche son verre), *tonk-e-zizun en eun dervez* ivrogne (qui avale sa semaine dans une journée), etc.

Allemand) *kolun*, de la paille; *guenngoloff*, *guenngolo*, septembre, *Caergoloff*, nom de lieu en 1249, Leth, *Chrestom.*, 199. En 1633, la consonne finale paraît encore, dans *colch*, variante de *colo* (transformation favorisée par *bolc'h*, cosse de lin ?) cf. *Gloss*, 73, 378.

Puis on n'a plus que *kolo*, sauf en Vannes, qui présente bien des variantes inattendues. Maun. donne *coloen*, p. *colo*, paille; *coloen guenan* « rusche de mouches a miel »; *coloënat* « ruschée »; Grég. *coloënn*, *-oenn*, pl. ou, van. *colovenn*, *colvenn*, pl. *éü*, ruche, panier fait de paille; ruche à miel; *coloëcg*, *ar go-loecg*, pl. *-ëgou*, « paillasse, meulon de paille », van. *colovecg*, pl. *-guëu*; *guëngolo*, van. *guënhole*, septembre; Pel. *coloen*, une paille; un ouvrage tissu de paille; *coloen guenan*, couverture de ruche, *coloen ar-bara* « une espece de corbeille faite de paille, pour couvrir le pain sur la table, ou ailleurs », van. *colovec*, amas de paille; et v. *golo* : *golden* « une couverture de paille en forme de panier, qui étant renversé, sert à couvrir le pain sur la table, où il reste entre les repas »; *golden guenan*, ruche, van. *colven*, *coloven*; Pel. *ms.* : *coloen ar bara*, une espèce de panier ou corbeille ronde qui est comme une ruche moins élevée, laquelle on renverse sur la tourte de pain de ménage pour en éloigner les mouches, les vers, les souris et autres bêtes; ce panier est attaché avec une « fiscelle » au plancher où il s'élève et d'où il se « devale » par une poulie; *coloen-guenan*, ruche, c'est comme si on disait paillasse ou paillasson d'abeilles, il y a en effet des ruches faites de paille et l'on dit *Coloennat*, une ruchée, tout ce qu'il y a d'abeilles habituées dans une ruche de paille. Le *ms.* dit « de Roussel » (cf. *Ann. de Bret.*, XXXI, 529) a : « *Coloec*. Logette espece de Lit fait dans la paille l[']été pour garder le bled ».

(A suivre.)